



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 13 décembre 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
49	58

Date de convocation

7 décembre 2023

Finances – DETR DSIL Fonds vert – Demande de subvention pour la réfection des réseaux d'assainissement du centre ancien de St-Donat-sur-l'Herbasse

**N° de la délibération
2023-748**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 13 décembre 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Charles TRENET à Tain l'Hermitage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, M. Denis DEROUX, Mme Amandine DEYGAS, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Pierre GUICHARD, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, M. Gilbert LA RUSSA, Mmes Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Fabrice LORIOT, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mme Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, M. Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Laurent BARRUYER (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Valina FAURE (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Jean-Michel MONTAGNE (pouvoir à M. Michel BRUNET), Mme Isabelle POUILLY (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), M. Régis REYNAUD (pouvoir à son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Gérard ROBERTON (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Jean-Christophe WEIBEL (pouvoir à M. Pascal BIGI), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Mélanie DONGEY, M. Patrick FOURCHEGU, M. Isabelle GUILLIAUMET, M. Emmanuel GUIRON, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Anne SCHMITT, Mme Michèle VICTORY.

Dans le cadre de la programmation pluriannuelle d'investissement établi lors du transfert de la compétence AEP/assainissement en 2020, et dans le but de définir à terme un tarif unique sur l'ensemble du territoire, le projet de rénovation des réseaux d'assainissement du centre ancien de Saint-Donat sur l'Herbasse a été programmé à partir de 2024 ;

Sur la base du PRO établi par le maître d'œuvre il est proposé, en relation avec la commune qui mènera en parallèle un projet de rénovation et d'aménagement des espaces publics, de scinder ce dossier en trois tranches opérationnelles.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant que le plan de financement de l'opération à date est le suivant :

	Tranche n°1 2024	Tranche n°2 2025	Tranche n°3 2026	Total programme
Travaux	484 500 €	549 500 €	227 300 €	1 261 300 €
Maitrise d'œuvre	38 760 €	43 960 €	18 184 €	100 904 €
CSPS	3 634 €	4 121 €	1 705 €	9 460 €
Topographie	1 921 €	2 178 €	901 €	5 000 €
Essais	7 683 €	8 713 €	3 604 €	20 000 €
Détection réseaux	5 762 €	6 535 €	2 703 €	15 000 €
Détection amiante	2 305 €	2 614 €	1 081 €	6 000 €
Divers & imprévus 8%	43 565 €	49 410 €	20 438 €	113 413 €
Total dépenses subventionnables	588 129 €	667 031 €	275 917 €	1 531 077 €

Etat, DETR/DSIL, Fonds vert 30 %	176 439 €			176 439 €
AE RMC	176 439 €			176 439 €
Autofinancement ARCHE Agglo	235 251 €	667 031 €	275 917 €	1 178 200 €
Recettes globales	588 129 €	667 031 €	275 917 €	1 531 077 €

Considérant le programme pluriannuel d'investissement,

Considérant la circulaire préfectorale portant sur les conditions d'attribution de la DETR/DSIL et du Fonds Vert ;

Considérant que ce projet constitue la fiche « action » n°9 du projet de territoire,

Après en avoir délibéré à :

- 58 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- SOLLICITE auprès des services de l'Etat, au titre de la DETR, de la DSIL ou du Fonds vert, une aide de 176 439 € correspondant à 30 % d'une dépense subventionnable de 588 129 € (première tranche opérationnelle).
- AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à la présente

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veunes, le 13 décembre 2023.